

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 septembre 2012

TARIFICATION PROGRESSIVE DE L'ÉNERGIE - (N° 199)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT SÉANCE

AMENDEMENT

N° 348

présenté par
M. Brottes

ARTICLE PREMIER

À la première phrase de l'alinéa 8, supprimer les mots :

« en outre ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.